



Réf. Farde e-Assemblées : 2294920

N° OJ : 118

Projet d'Arrêté - Conseil du 13/01/2020

Objet : Asbl Quartier Saint-Jacques.- Subside : 2.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 10491/33202 du budget ordinaire de 2019;

Considérant que l' ASBL Quartier Saint-Jacques demande un subside pour un soutien à la réalisation de ses deux objectifs :

- créer du lien dans le quartier (la vie de quartier),
- œuvrer pour rendre le quartier plus agréable à vivre pour ses habitants et ses commerçants;

Considérant que ces deux objectifs se réalisent notamment par l'organisation de plusieurs réunions de quartier par an, l'organisation de la fête des voisins, et le développement d'outils de communication bilingue tels que le site web (en construction), la page facebook, la newsletter hebdomadaire, le développement d'un dépliant de promotion du quartier;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article 1er.- Un subside de 2.000,00 EUR est octroyé au profit de l'ASBL Quartier Saint-Jacques.

Article 2.- Ce montant sera engagé à l'article 10491/33202 du budget ordinaire de 2019.

Annexes :